

**REGIE VIENNE NUMERIQUE**

**DELIBERATION du**  
**CONSEIL d'ADMINISTRATION**  
N°2024/04

Séance du 07/03/2024

**CONVENTION DE FINANCEMENT DU POSTE DE CONSEILLER NUMERIQUE  
COORDINATEUR**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 07/03/2024, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

**DECIDE :**

**d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à signer la convention de financement, jointe en annexe, avec la Caisse des dépôts et consignations, gestionnaire du dispositif de subventionnement des Conseillers numériques pour le compte de l'Etat, au regard de l'intérêt confirmé de l'action de coordination de la Conseillère Numérique France Service recrutée en Contrat à Durée Indéterminée par Vienne Numérique et de l'opportunité de financement proposée par l'Etat.**

**ADOPTÉ**

La Présidente,

Séverine Saint-Pé